



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 269-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.357

Déposée le : 09.11.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Müller (Orvin, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 26.11.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Coronavirus : des mesures sensées pour une meilleure adhésion de la population

Le Conseil-exécutif est chargé de veiller à ce que les mesures à prendre en lien avec la pandémie de coronavirus satisfassent aux critères suivants :

- efficacité selon les faits actuels,
- compréhensibilité par la présentation des faits correspondants,
- communication précoce pour que toutes les personnes concernées puissent s'y préparer,
- durée de validité limitée,
- prévention de dommages consécutifs plus importants.

Développement :

La gestion de la pandémie de coronavirus est une nouveauté pour toutes les parties prenantes. Depuis le début, les problèmes se répètent surtout sur le plan fédéral, affaiblissant la confiance dans les autorités. Il est d'autant plus important que les mesures qui sont désormais entre les mains des cantons renforcent la confiance et montrent à tous que le canton de Berne, précisément, est capable de gérer la situation. Ce faisant, il importe de pouvoir expliquer en tout temps à la population pourquoi une décision a été prise et pourquoi elle est efficace, en se fondant sur des chiffres. Il est tout aussi capital de communiquer les changements à un stade précoce et d'en fixer un délai de validité, afin de pouvoir garantir la santé d'une part et l'avenir économique d'autre part.

Motivation de l'urgence : la confiance de la population baisse, menaçant en définitive la mise en œuvre de mesures judicieuses pour la santé. Il s'agit par conséquent de la rétablir rapidement.

Destinataires

- Grand Conseil